

Offre de stage Délégation permanente de la France Auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Début du stage : 1^{er} septembre 2026

Durée : 4 mois

Clôture des candidatures : 05/04/2026

Poste et missions

Le ou la stagiaire sera placé(e) sous la responsabilité administrative de la Déléguée permanente pendant la période du stage.

Il ou elle fera partie d'une équipe de six personnes : outre la Déléguée permanente et son adjointe, la Délégation permanente comprend trois conseillères et une assistante.

Le ou la stagiaire aura pour mission de :

- accompagner le représentant français aux réunions des conseils, comités permanents et groupes de négociation de l'OMC et établir les comptes rendus de ces réunions ;
- participer aux réunions de coordination européenne organisées entre la Commission européenne et les Etats membres de l'UE en amont des réunions OMC ;
- rédiger des notes de synthèse et d'analyse (par exemple des rapports publiés par l'OMC sur un sujet spécifique de la politique commerciale et des rapports rendus par les groupes spéciaux dans le cadre du règlement des différends de l'OMC) à l'attention de la Direction générale du Trésor, de l'interministériel ou du cabinet du Ministre ;
- participer à la rédaction des Brèves de la Délégation permanente (publication mensuelle sur l'activité et l'actualité OMC) ;
- participer à l'organisation d'événements.

Profil et compétences recherchés

Niveau d'études souhaité : Niveau master en affaires européennes ou droit de l'OMC ; stage de césure ou stage de fin d'études.

Compétences requises :

- Connaissance de l'organisation administrative française et des institutions européennes ;
- Maîtrise des enjeux de la politique commerciale ;

- Qualités rédactionnelles, rigueur et esprit de synthèse ;
- Aptitudes relationnelles et sens du travail en équipe, autonomie ;
- Maîtrise de l'anglais indispensable.

Langues : Maîtrise de l'anglais (écrit et oral) indispensable.

Employeur

La Délégation permanente est un service de la Direction générale du Trésor appartenant au ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Au service des ministres, la direction générale du Trésor propose et conduit, sous leur autorité, la politique économique aux plans national, européen et international. Elle compte sept services en centrale et dispose d'un réseau international.

Au sein du réseau, la Délégation permanente de la France auprès de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) représente les intérêts de la France en tant que Membre fondateur de l'OMC. Elle contribue à l'analyse des enjeux des négociations commerciales en vue de l'élaboration des positions de la France au sein du Conseil de l'Union européenne.

La Délégation permanente est chargée d'exprimer et de relayer au sein de la communauté genevoise - OMC, instances communautaires, missions diplomatiques des pays tiers et autres organismes internationaux présents à Genève - la position de la France, déterminée de façon interministérielle sur les enjeux de la politique commerciale multilatérale.

Elle est géographiquement située à Genève (Suisse) où se trouve le siège de l'OMC et les représentations permanentes auprès de cette dernière.

Localisation

Délégation permanente de la France auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC),
Rue de Moillebeau, 58

Genève, Suisse

Comment postuler ?

Adresser un email avec CV et lettre de motivation à geneve@dgtresor.gouv.fr

Conditions du stage

Seuls les candidats retenus seront contactés pour un entretien.

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l'Ambassade.

Il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français sera demandée.

Un dossier de candidature comportant un CV accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé au contact indiqué.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,50 € à partir de janvier 2026. Aucune prise en charge de l'hébergement ou du transport n'est assurée.

Le stage se déroule à Genève en Suisse, mais il est possible de se loger en France voisine.